

PLACE DES COMMERCES

REUNION PUBLIQUE – COMPTE-RENDU

26 JUIN 2024 – HOTEL DE VILLE – 18H30

Animation :

- François DECHY, Maire
- Loïc MOUZET, Directeur cadre de vie et nature en ville
- Mélanie VION, Chargée de mission démocratie locale
- Vincent LION, paysagiste-concepteur (Vincent Lion Paysage)

Intervenants :

- Matthieu LANGLOIS, Maire-adjoint à la Vie économique locale, Commerces, Économie Sociale et Solidaire, Innovation et Emploi
- Marc Elfassy, Marie-adjoint à la Transition Écologique, Patrimoine bâti, Qualité du cadre de vie et Propreté

Compte-rendu :

- Mélanie VION, Chargée de mission démocratie locale

60 personnes à peu près étaient présentes.

Ordre du jour :

- Introduction
- Les grandes orientations
- Les scénarios étudiés
- Les aménagements provisoires
- Les temps d'échanges avec les habitant.e.s et usager.e.s
- Les esquisses d'aménagement
- Les projets connexes
- La temporalité des aménagements
- Temps d'échanges

Vous pouvez consulter le support de présentation sur le site internet de la Ville.

Ce compte-rendu fait état des échanges ayant eu lieu à la suite de la présentation.

DEMANDES DE PRECISIONS SUR LES ELEMENTS PRESENTES

➤ **QUESTION :** *Est-ce qu'on peut mettre des jeux pour enfants quitte à peindre la place ? (Marelles, etc.)*

REPONSE (Vincent Lion) : Les motifs de la peinture au sol ne sont pas encore définis, il est tout à fait possible de prévoir des marelles ou éléments de ce type.

➤ **QUESTION :** *L'avenue de Verdun sera-t-elle bien fermée après la rue Emile Genevoix ?*

REPONSE (Loïc Mouzet) : Tout à fait, il s'agit d'une erreur sur le schéma. La fermeture se fera à l'angle de l'avenue de Verdun et de la rue Emile Genevoix.

➤ **QUESTION :** *Pourquoi le choix de barrières pour fermer les rues et non pas de plots qui rentrent dans le sol ?*

REPONSE (Loïc Mouzet) : Il s'agit de barrières réglementaires pour l'accessibilité des pompiers. Elles seront installées pour la phase d'aménagement provisoire. Le système définitif n'est pas encore acté mais sera plus pratique.

➤ **QUESTION :** *Est-il possible de préciser les sens de circulation devant le Train de Vie ?*

REPONSE (apportée dans le cadre de ce compte-rendu) : L'avenue de Verdun entre la place Carnot et la rue de la Résistance conserve son sens unique et l'avenue du Docteur David Rosenfeld conserve son double sens.

➤ **QUESTION :** *j'habite au 51 rue de la République, comment fera-t-on pour aller à la mairie des Lilas ou porte des Lilas ?*

REPONSE (apportée dans le cadre de ce compte-rendu) : A partir du n° 51, continuer sur la rue de la République, rue de la Résistance, avenue de Verdun, boulevard de Hauteclocque, boulevard de la Liberté, mairie des Lilas.

➤ **QUESTION :** *Est-ce qu'un espace sera réservé sur la place pour une scène ? Un kiosque ?*

REPONSE (Matthieu Langlois) : Le kiosque à journaux n'est à ce jour pas favorable à un déménagement.

REPONSE (apportée dans le cadre de ce compte-rendu) : La place sera piétonnisée et végétalisée, lors d'évènements festifs la place pourra recevoir l'installation d'une petite scène.

OBSERVATIONS GENERALES

➤ **REMARQUE :** *Rue Gabriel Husson les camionnettes se mettent en travers du trottoir au niveau d'un magasin de mobilier obligeant les piétons à passer sur la chaussée. Jamais la police n'intervient.*

REPONSE (Loïc Mouzet) : L'aménagement des trottoirs est normé, nous ne pouvons pas dépasser une pente de 2%, un peu plus au niveau des sorties chartières. Pour le reste c'est la réglementation PMR qui l'impose. Les trottoirs sont strictement réservés aux piétons, en cas de gêne la Police Municipale peut intervenir.

➤ **REMARQUE :** *En face du Train de Vie il y a un terre-plein datant de l'époque où le sens de circulation était différent. Il faut y réfléchir car il est impraticable notamment par rapport à l'entrée de parking. Nous sommes obligés de coller le fleuriste pour sortir et il arrive régulièrement qu'une voiture, un vélo ou un scooter accélère, pensant nous allons tourner à droite.*

REPONSE (Loïc Mouzet) : Une réflexion sera portée dans le cadre des aménagements définitifs pour faciliter le tourne à gauche.

➤ **REMARQUE** : Avenue du Président Wilson, tous les camions de + de 15 m n'arrivent pas à prendre le tournant. Régulièrement tous les poteaux sont abattus. La rue a été mal conçue en 2008 aucune piste cyclable n'a été prévue. Les vélos et trottinettes sont donc souvent sur le trottoir.

REPONSE (apportée dans le cadre de ce compte-rendu) : Avec les objectifs d'apaisement autour de la place des commerces et la volonté par la MGP d'interdire les circulations des PL de plus de 12m en agglomération, les dégradations de mobiliers pourront être évités. Le double sens cyclable est matérialisé par de la signalisation horizontale et verticale sur l'avenue du Président Wilson.

➤ **REMARQUE** : J'habite à l'angle des avenues de Verdun et du Président Wilson. C'est une zone de non-droit, tout le monde s'y gare. Nous parlons de la journée, mais il faut aussi penser à la nuit. Nous rencontrons également des difficultés pour accéder au parking sur l'avenue Rosenfeld. J'aimerais que l'on ne puisse pas faire n'importe quoi sur cette rue.

REPONSE (M. le Maire) : La Police Municipale est désormais en poste jusqu'à 2h du matin, mais nous ne pouvons pas mettre un policier 24H/24 sur la place des commerces. Si la sécurité des aménagements est l'un des enjeux de l'expérimentation, nous ne pourrions pas résoudre tous les problèmes de cette place.

PARTAGE DES MOBILITES

➤ **QUESTION** : Lors de la réunion organisée avec les commerçants il y a 2 mois 4 scénarios étudiés, les 3 présentés ce jour et 1 où on ne change rien. Avec tous les travaux, il est évident que tous les axes qui sont autour vont être engorgé. Cela risque d'être compliqué pour les romainvillois attachés à leur voiture. Nous avons vue Rue Saint-Germain un aménagement qui s'est concrétisé sans expérimentation. L'idée est donc d'emmerder les usagers. Nous pourrions fermer qu'un seul axe au lieu de tout bloquer. Je suis opposé à un blocage total de ces deux voies.

REPONSE (Matthieu Langlois) : Je précise que lors des échanges avec les commerçants il y avait unanimité sur le fait de ne pas retenir le scénario qui ne prévoyait aucun changement.

➤ **REMARQUE** : j'habite aux 3 communes et circule souvent en voiture, notamment pour aller au grand marché, parce que mes jambes ne sont plus suffisamment solides. Je m'inquiète donc que des espaces soient fermés aux voitures et réservés aux cycliste et vélos.

REPONSE (M. le Maire) : il s'agit de questions légitimes, mais il nous faut faire des choix et une séquence est prévue pour les tester. La voiture pollue, et il faut que l'on puisse se retrouver, évoluer, renaturer. C'est dans cette marge de manœuvre que nous devons débattre de la place de la voiture. Tout ce qui nous arrive est déjà arrivé à l'est parisien et à Paris. Il y a des sujets fondamentaux qu'il faut pouvoir traiter et des sujets de transitions sur lesquels nous devons encore travailler.

REPONSE (Marc Elfassy) : Nous avons oublié la piétonnisation et la place du vélo dans l'espace public. Les nouvelles générations sont en demande de ces aménagements. C'est d'autant plus important lorsque l'on voit les chiffres de la qualité de l'air dans le département.

➤ **REMARQUE** : Il y a quelques mois une étude sur la fréquentation du marché a été diffusée dans le journal municipal. 80% des habitants disent se rendre au marché à pied et 10% à vélo. Or plus on mettra de places de stationnement et d'arrêts-minutes, plus ils seront utilisés par des gens. C'est donc bien de piétonniser à fond.

➤ **REMARQUE** : Je reviens sur la question de la place de la voiture et vous partage un article concernant Nancy et l'estimation du nombre de personnes venant en voiture. Le ressenti des interrogés est que 77% des personnes utilisent leur voiture, alors que dans la réalité ce n'est que 30%. Quand on met en place une zone piétonne il y a une augmentation du chiffre d'affaires, alors qu'au début il y a une crainte de perte de chiffre d'affaires. Les aménagements pour les voitures peuvent également nuire aux PMR.

PLACE DU VELO

➤ **QUESTION** : La piste cyclable devant le Coccinelle a déjà fini en parking, qu'est-ce qui est prévu pour éviter ça ?

REPONSE (apportée dans le cadre de ce compte-rendu) : La fermeture à la circulation des véhicules motorisés.

➤ **QUESTION** : Les pistes cyclables vont-elles aller jusqu'à celles des Lilas en cours d'aménagement ?

REPONSE (Loïc Mouzet) : Nous réfléchissons dans un premier au tronçon allant jusqu'à la place Carnot.

➤ **QUESTION** : Est-il possible d'avoir des précisions sur la Vélorue ?

➤ **QUESTION** : Il ne sera pas possible d'expérimenter la cyclabilité de la zone car il n'y aura pas de continuité. Donc on ne pourra pas en tenir compte sur les vélos.

REPONSE (Loïc Mouzet) : Les aménagements provisoires consisteront en des tracés au sol allant de l'avenue de Verdun à la place Carnot. Les aménagements de la Vélorue viendront dans un second temps sur ce même tronçon.

➤ **REMARQUE** : Merci pour ce travail, nous aurons enfin un centre piéton agréable. Il y aura une piste cyclable sur l'avenue de Verdun, comment ça se passe quand il y a le marché ? Comment cela va continuer jusqu'au Lilas ? Comment éviter qu'il y ait plein de voiture sur ce tronçon une fois l'emprise libérée ? Vous parlez d'une vélorue potentielle, je pense même qu'elle est souhaitable parce qu'aujourd'hui il n'y a pas d'axe sécurisé pour aller vers Paris.

REPONSE (apportée dans le cadre de ce compte-rendu) : Il s'agit d'une aire piétonne même les jours de marché, les cyclistes sont autorisés à circuler mais à l'allure du pas. Pour l'instant, le projet d'aménagement cyclable jusqu'au Lilas est en cours d'étude.

STATIONNEMENT

➤ **REMARQUE** : Pour ce qui est de la place de livraison prévue, il faut également penser aux livraisons UPS, Colissimo (...). Nous allons nous retrouver avec beaucoup de véhicules en même temps. Emile Genevoix, une rue calme mais va connaître beaucoup de circulation maintenant.

➤ **REMARQUE** : Une seule place de livraison, soit la même chose qu'aujourd'hui, ce n'est pas assez, il en faudrait plus autour.

REPONSE (Loïc Mouzet) : Il y existe déjà une place de livraison sur l'avenue du président Wilson, elle sera maintenue. Les camions de livraison pourront par ailleurs accéder aux voies piétonnisées de l'avenue de Verdun et du Président Wilson le temps de décharger et repartir.

➤ **QUESTION** : Le nombre d'arrêt-minutes ne semble pas suffisant.

➤ **QUESTION** : Pour le stationnement arrêt-minute, avez-vous pensé à un système automatique ?

REPONSE (Loïc Mouzet) : Des arrêts-minutes sont bien prévus devant la pharmacie. Ce sera en zone bleue. Il y aura en tout 3 à 6 places sur le périmètre, à minima.

➤ **QUESTION** : *Nous avons des infrastructures avec le parking de la place du marché qui est public, et des aménagements de place, mais il faut les maintenir propres. Qu'est-il prévu en ce sens ?*

➤ **REMARQUE** : *L'accès au parking du marché est dans un état lamentable.*

➤ **QUESTION** : *Est-ce qu'il y a un parking autour si on ne peut pas se garer sur la place ? Est-il possible d'en créer un ?*

REPONSE (M. le Maire) : Le parking du marché est une calamité. Il est très souvent en panne, souvent dégradé et fait face à des problèmes d'approvisionnement de places. Il n'a pas la taille critique qui permettrait de financer une équipe de sécurité en permanence et d'éviter ainsi les dégradations. Nous allons travailler sur ce sujet. Une réflexion sera également portée sur les usages du parking Husson. Il pourrait être dédié à des visites ponctuelles ou pour permettre d'aller faire ses courses.

➤ **QUESTION** : *Est-il prévu des places spécifiques pour les vélos cargo ?*

REPONSE (apportée dans le cadre de ce compte-rendu) : Pour l'instant, nous déployons l'offre de stationnement pour les vélos par l'installation d'arceaux. Le risque d'espace davantage est de favoriser le stationnement des 2RM non autorisés dans les aires piétonnes.

REPORT DE CIRCULATION

➤ **QUESTION** : *Les voitures venant de Noisy-le-Sec ne vont-elles pas finir dans la rue de la Veuve Aublet ?*

➤ **REMARQUE** : *La rue Emile Genevoix est calme mais va connaître beaucoup de circulation maintenant.*

REPONSE (Loïc Mouzet) : Des reports de circulation se feront dès la place Carnot, où des panneaux d'information seront installés. Un panneau est également prévu à l'angle de l'avenue de Verdun pour rediriger les automobilistes qui ne font que traverser la commune vers les axes principaux (avenue Paul Vaillant Couturier, avenue de Lénine, ...). La rue Veuve Aublet ne sera pas l'itinéraire principal du report, qui se retrouvera davantage sur la rue de la République.

VITESSE

➤ **QUESTION** : *Nous avons demandé plusieurs fois à avoir des dos d'âne dans la rue Gabriel Husson.*

REPONSE (Loïc Mouzet) : L'installation de dispositifs de ralentissements est techniquement possible et peut être étudiée.

➤ **QUESTION** : *Sur l'avenue de Verdun, les limitations de vitesses ne fonctionnent pas, il faut des ralentisseurs.*

REPONSE (apportée dans le cadre de ce compte-rendu) : Le projet d'apaisement de la place des commerces avec les fermetures des avenues Verdun et Wilson, favorisera la desserte locale, les mobilités douces et permettra l'abaissement de la vitesse sur cet axe.

BUS 105

➤ **REMARQUE** : *L'arrêt de bus de la ligne entre La Vie Claire et la boulangerie, risque de créer des bouchons les jours de marchés avec les camions qui stationnent souvent à cet*

emplacement. Il faudrait déplacer cet arrêt de bus plus loin de la zone centrale. Sortir des parkings en voiture relève déjà du parcours du combattant.

REPONSE (Loïc Mouzet): Nous donnons aujourd'hui la possibilité aux camions du marché de se garer dans le parking du gymnase Colette Besson. Nous favoriserons l'avenue de Verdun car cela gênera moins.

PRECISION (M. Le Maire): Il est important que les bus puissent se garer au pied du marché, c'est une priorité. Une solution sera trouvée pour les camions.

SYSTEME DE COLLECTE DES DECHETS

➤ **QUESTION** : *Vous dites que le système de collecte de déchet va être remplacé par des points d'apports volontaires. Pourriez-vous préciser ce que c'est ?*

REPONSE (Loïc Mouzet) : Il s'agit du dispositif qui est déjà déployé dans le quartier Gagarine, à savoir de grands bacs aériens positionnés soit sur des places de stationnement, soit sur des trottoirs assez larges pour les accueillir. Il s'agit du même type d'équipement que devant la Fromagerie. L'intégration de ces mobiliers imposants fait partie de la réflexion générale. D'autres équipements moins volumineux pourront aussi être déployés.

CALENDRIER

➤ **QUESTION** : *Pourquoi avoir choisi la période creuse estivale pour tester ces aménagements ? Il vaudrait mieux prendre septembre-octobre car ce ne sont pas les mêmes usages.*

➤ **REMARQUE** : *Il faudrait que l'expérimentation dure le plus possible en octobre pour que l'on voit ce que cela donne.*

REPONSE (Loïc Mouzet) : Il est plus simple de mettre en œuvre des modifications pendant la période estivale afin de donner aux gens le temps de s'adapter avant la reprise en septembre lorsque que tout le monde revient. Qui plus est l'expérimentation durera jusqu'en octobre.

ECHANGE AVEC LES USAGER.E.S

➤ **QUESTION** : *Quels sont les moyens pour faire part des observations et des éventuels inconvénients ? Pourrait-on avoir un rendez-vous spécifique commerçants à la fin de l'expérimentation ?*

REPONSE (apportée dans le cadre du CR) : vos avis et remarques peuvent être envoyées à l'adresse mail voirie@ville-romainville.fr tout au long de l'expérimentation. Le service commerce prendra contact avec les commerçants afin d'organiser un échange à la fin de l'expérimentation.

➤ **QUESTION** : *2 stands pour expliquer l'expérimentation cela semble un peu court.*

REPONSE (apportée dans le cadre du CR) : Des panneaux d'informations seront positionnés dans les endroits stratégiques de la ville. Par ailleurs, des échanges avec les usager.e.s seront organisés courant octobre afin d'avoir leur retour d'expérience. Il est également prévu d'organiser un atelier de concertation thématique à la rentrée pour l'aménagement définitif de la place. Ces informations seront diffusées sur le site internet ainsi que dans le magazine municipal de la ville.

➤ **QUESTION** : *Il faudrait également prévoir des stands d'informations le dimanche.*

REPONSE (apportée dans le cadre du CR) : La ville n'aura pas le temps ni les moyens humains pour organiser un stand un weekend dans un délai aussi court. Cela pourra cependant être étudié pour échanger à la suite de l'expérimentation.

CONCLUSION DE M. LE MAIRE

Il existe des statistiques qui démontrent les impacts positifs de la piétonisation autour des commerces, qui plus est 75% des déplacements en centre-ville se font à pied ou à vélo. Cependant les périodes de transition sont les plus complexes à traiter.

S'agissant du cœur de notre ville, il est important que ce projet soit traité en concertation avec les usagers et ce malgré le calendrier contraint. C'est pourquoi nous proposons cette phase de test jusqu'en octobre.

Nous vous remercions pour ces échanges sur un sujet qui n'est pas évident et peut faire ressortir des intérêts contradictoires. Il est important que nous nous posions collectivement les bonnes questions sur l'avenir de cet espace central.